

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: centrecrisesanitaire
Envoyé: jeudi 3 juin 2021 14:55
À: ARS35-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE; ARS971-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARS44-ALERTE; ARS13-ALERTE; LE FORMAL, Nathalie (ARS-BRETAGNE/DSP); DURAND, Anne-Marie (ARS-ARA/DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE); MORIN, Alain (ARS-BFC/BFC/DSP); LAPORTE, Judicael (ARS-CVL); MOUAS, Houria (ARS-CVL/DIRECTION SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE); DAL MAS, Laurent (ARS-GRANDEST/ARS ACAL); BRADAMANTIS, Florelle (ARS-GUADELOUPE/DIRECTION GENERALE ADJOINTE); HABOLD, Daniel (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/DIRECTION); CHOMA, Catherine (ARS-OC/DSP); DURAND, Nicolas (ARS-PDL/DPPS/DIR); CASSAN, Christine (ARS-PACA/DSPE); DIETERLING, Annick (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DPSPSE); DUMAY, Françoise
Cc: centrecrisesanitaire; CUZIN, Ysaline (DGS/VSS/VSS1)
Objet: Déploiement du rétrotracing
Pièces jointes: Proposition de déploiement rétrotracing en 3 vagues.pptx; 20210528_EDL_retrotracage.pdf

Mesdames, Messieurs,

Lors de la réunion des DG ARS du lundi 31 mai, il a été annoncé le déploiement du rétrotracing à de nouveaux départements.

L'Assurance Maladie et deux ARS en lien avec Santé Publique France ont expérimenté ce nouveau dispositif depuis le 25 mars dans les départements de Loire-Atlantique et de Côte d'Or. Le rétrotracing est une modalité de tracing visant à identifier, auprès des cas, les circonstances de sa contamination ainsi que les éventuels co-exposés si le cas indique avoir participé à un évènement ou un rassemblement sans mesures barrières. L'intérêt de ce dispositif est de récupérer rétrospectivement plus de cas déjà contaminés et d'intervenir plus tôt sur les chaînes de transmission dont ils pourraient être à l'origine. Il est ainsi possible de gagner du temps sur l'isolement de leurs personnes-contacts et de prévenir des générations de transmission ultérieures.

L'expérimentation menée dans ces départements a permis de valider la méthodologie, les scripts d'appel, les circuits ARS-AM et de définir les indicateurs d'évaluation. La poursuite de cette expérimentation tout au long du mois de juin sur une quinzaine de départements va permettre de compléter l'évaluation en s'appuyant sur un nombre d'événement plus important et d'une plus grande diversité au regard des décisions de réouverture prises à compter du 19 mai.

Cependant, le rétrotracing constituant une des modalités devant nous permettre de maintenir la circulation virale à un niveau le plus bas possible, il est apparu opportun de prévoir une nouvelle étape de généralisation dans les départements à faible incidence pour être prêt pour l'été. Ainsi, 43 nouveaux départements répartis sur le territoire de vos 12 ARS ont été sélectionnés pour déployer le rétrotracing à compter du 15 juin. 8 ARS sont déjà intégrées dans ce dispositif, 4 nouvelles le rejoignent. Les départements concernés pour chacune de vos régions sont listés en PJ.

Afin de présenter la démarche, le retour d'expérience des 2 premiers départements expérimentateurs et préparer la mise en œuvre notamment la formation des équipes en charge de cette nouvelle mission, une réunion sera organisée **le jeudi 10 juin à 15h**. Une invitation suivra.

Bien cordialement,

CENTRE DE CRISE SANITAIRE
Pôle Situation-Opérations

Tél : 01 40 56 75 11 / Fax : 01 40 56 56 54
centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr